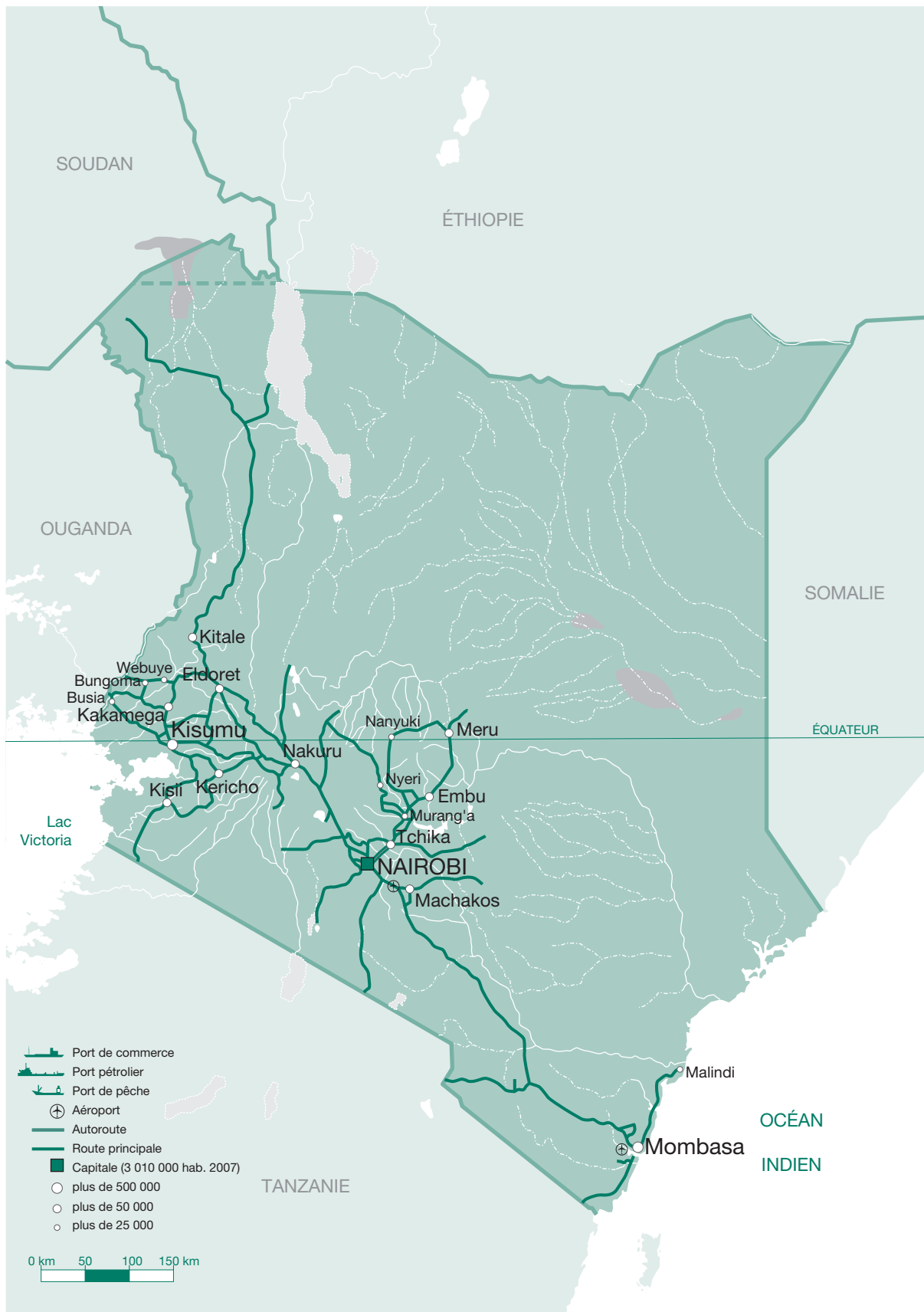




Kenya
2011

www.africaneconomicoutlook.org/fr



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Kenya

Vue d'ensemble

La performance macroéconomique de l'économie kenyane s'est significativement améliorée en 2010 par rapport à 2009. Alors que l'économie a progressé de 2.6 % en 2009, on estime que le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) a presque doublé pour atteindre 5 % en 2010. Cette augmentation peut être attribuée à une bonne pluviométrie en 2010 et à des prix plus élevés à l'exportation des produits kenyans sur les marchés mondiaux. L'abondance de la production agricole conjuguée à une concurrence accrue dans des secteurs clés des services a contribué à contenir l'inflation en 2010. Mais l'économie kenyane doit relever deux défis : la diversification et la diminution de sa dépendance à l'égard des caprices de la nature.

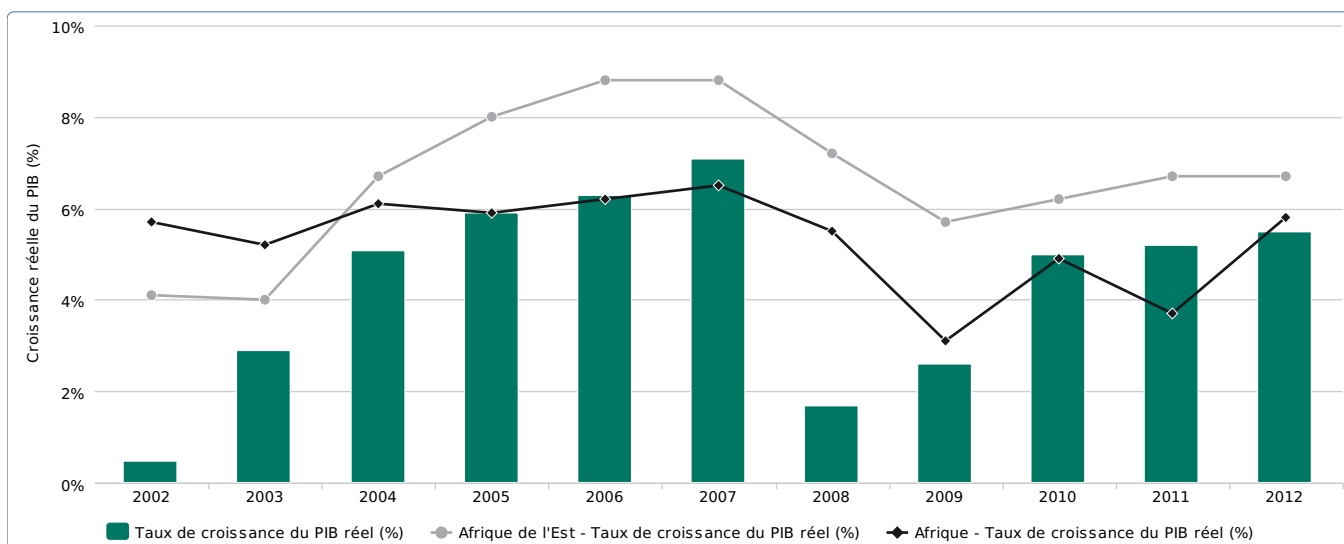
Les prévisions pour 2011 sont prometteuses et une combinaison de tendances pourrait conforter des perspectives positives à court et moyen terme. L'approbation de la constitution, l'investissement continu dans les infrastructures et les politiques gouvernementales visant au développement du secteur privé sont autant de facteurs qui devraient contribuer à l'instauration d'un environnement plus propice aux affaires et au renforcement d'un secteur privé dynamique.

De surcroît, une intégration régionale plus poussée et le lancement du marché commun de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) créent un espace unique d'échanges et d'investissement grâce auquel les sociétés kenyanes pourront accéder à un marché plus vaste. Enfin, la prudence affichée de la politique monétaire et budgétaire devrait entraîner une réduction de l'inflation et maintenir des taux d'intérêt bas, de nature à créer un environnement macroéconomique crédible et stable. Au regard de ces perspectives, l'économie kenyane devrait connaître une croissance de 5.3 % en 2011 et de 5.5 % en 2012, selon les estimations.

Deux défis majeurs risquent toutefois d'atténuer cette perspective positive. D'une part, le Kenya doit réduire sa forte dépendance à l'égard de la production agricole pour limiter sa vulnérabilité aux risques climatiques en diversifiant son économie. D'autre part, une nouvelle menace d'instabilité politique pèse sur le Kenya à l'approche des élections de 2012.

L'inculpation par la Cour pénale internationale de six responsables kenyans, dont le ministre des Finances et le vice-Premier ministre en poste, pour des crimes qu'ils auraient commis lors des violences post-électorales de 2007, est un facteur supplémentaire d'incertitude.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412046>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	2.6	5	5.3	5.5
Inflation IPC	10.5	4.1	9.8	7.6
Balance budgétaire % PIB	-5.4	-5.8	-6.8	-7.1
Balance courante % PIB	-5.3	-7.8	-8.5	-9.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414402>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	24.2	23.2
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	0.5	0.6
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	10.5	10.4
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	2	1.6
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	4	3.9
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	10.6	11.1
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	10.3	10.5
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	9.1	9.7
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	14.5	14.5
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	14.3	14.4
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415371>

En 2010, la performance économique du Kenya a poursuivi sa trajectoire positive alors que le pays se remettait de chocs intérieurs et extérieurs passés. Les troubles post-électorales, la sécheresse et les crises alimentaires et financières avaient conduit à un ralentissement de la forte croissance économique habituelle du Kenya. Entre 2004 et 2007, le pays avait enregistré des taux de croissance de 5.1 % à 7.1 %. Le référendum de 2010 sur la constitution s'est déroulé de façon pacifique et transparente. Une nouvelle constitution a été adoptée en août 2010. Des conditions climatiques favorables, en particulier une bonne pluviométrie depuis novembre 2009, ont permis au Kenya de s'assurer des ressources énergétiques fiables et d'augmenter sa production agricole. En 2010, le Kenya a également bénéficié de la reprise économique mondiale ainsi que d'une hausse des prix à l'exportation. Les secteurs agricole et manufacturier sont devenus les deux vecteurs de la croissance kenyane après deux ans de faibles performances. La croissance économique a été de 5 %, contre 2.6 % en 2009 et 1.7 % en 2008.

Conjugué à un regain de concurrence dans certains secteurs clés des services, le rebond de l'agriculture a aidé à contenir l'inflation en 2010. La forte croissance peut aussi être attribuée à un investissement public plus important dans le cadre du programme de stimulation de l'économie mis en place par le gouvernement à la fin de 2009. Des investissements d'ampleur ont été entrepris dans des secteurs clés de l'économie comme l'agriculture, les infrastructures, les services, la santé et l'éducation.

Des précipitations plus abondantes et mieux réparties sur le pays de novembre 2009 jusqu'en 2010 ont contribué au redressement du secteur agricole. Cette reprise s'était amorcée dès 2009, la marge de baisse passant de -4.1 % en 2008 à -2.6 %. Au troisième trimestre 2010, le secteur confirmait la tendance avec une croissance de 6.8 %, contre une contraction de 3.4 % au même trimestre de 2009. Malgré l'augmentation des trois premiers trimestres de 2010, la production agricole n'a pas atteint le niveau de croissance enregistré en 2007, avant la crise.

Les cultures principales du Kenya (maïs, haricots, pommes de terre et thé) ont connu une hausse de production significative en 2010. En revanche, les produits horticoles, le café et la canne à sucre ont enregistré des niveaux de production et d'exportation inférieurs en 2010 par rapport à 2009. Les annulations de vols dues à l'éruption volcanique en Islande, les pluies insuffisantes et la baisse de la demande sur les marchés traditionnels de fleurs au Kenya, aggravées par la récession économique mondiale, sont les principales difficultés qui ont touché les exportations de produits horticoles du Kenya en 2010. En conséquence, les exportations n'ont augmenté que de manière marginale (3.7 %) alors que la production horticole a crû de 5.7 %.

Le café, la canne à sucre et le lait affichent des performances négatives. Une sécheresse excessive en 2009 et une pluviométrie imprévisible en 2010 dans la zone de culture du café ont contribué à la réduction des ventes de café de 49 498 tonnes en 2009 à 38 938 tonnes en 2010, soit une baisse de 21.3 %. L'augmentation des cours du café a en partie compensé l'impact de cette baisse de production. Les prix moyens annuels du kilo de café ont plus que doublé, passant de 195.75 shillings kényans (KES) en 2009 à 396.78 KES en 2010.

La production nationale de sucre a baissé de 4.4 % en 2010. Il faut noter que, malgré la présence de onze raffineries, le Kenya importe du sucre. Pour l'année 2010/11, on estime que la demande en sucre atteindra un sommet avec 6.9 millions de tonnes alors que les projections de production s'élevaient à 5.7 millions de tonnes. Les importations en provenance du COMESA devraient combler cet écart. Les livraisons de sucre de canne ont baissé de 28 217 tonnes au premier semestre 2010 par rapport à la même période de 2009.

De bonnes conditions climatiques ont permis à la production de lait de passer de 275.5 millions de litres au cours du premier semestre 2009 à 345.5 millions de litres en 2010. La consommation de lait dans le secteur laitier formel a augmenté de 25.6 % entre 2009 et 2010. Le climat humide dans les zones de culture du thé, à l'est et à l'ouest de la vallée du Rift, a consolidé la croissance en 2010. La production de thé a ainsi augmenté de 31.1 %, de 304 198 tonnes en 2009 à 399 006 tonnes en 2010.

Les violences post-électorales de décembre 2007 ont fait décliner le tourisme, qui n'a pas renoué avec ses performances antérieures. Le secteur touristique a cependant enregistré des gains significatifs en 2010. Selon les estimations des autorités, le Kenya aurait accueilli 1.2 million de touristes en 2010, soit plus de 100 millions KES de recettes. Bien que le nombre d'arrivées de touristes en 2010 soit toujours inférieur à celui de 2007/08, la confiance reprend progressivement. L'office de tourisme du Kenya a lancé des campagnes intensives de marketing sur les marchés européens et asiatiques. Il s'est associé à des opérateurs de voyages et de loisirs nationaux et internationaux, mais aussi à des médias et des compagnies aériennes pour donner au Kenya une forte image de destination touristique de niche. La promotion de villes pittoresques et d'attractions locales en vue a pour but de renforcer le tourisme national.

En permettant une hausse de la production hydroélectrique de 23.9 %, le regain de précipitations de 2010 a contribué à une croissance de 13.4 % de la production d'électricité au premier semestre 2010 par rapport à la même période de 2009. Sur la période janvier-août, la production des centrales thermiques a crû de 12.3 %

entre 2010 et 2009, alors que la production d'énergie géothermique a baissé de 2.5 %. La production totale d'électricité en 2010 s'est élevée à 6.4 milliards kilowattheures (kWh), dont 49.9 % sont redevables à l'hydroélectricité, 22.5 % à l'énergie géothermique et 27.6 % à l'énergie thermique. En 2010 (jusqu'au mois d'août), la consommation d'électricité a augmenté par rapport à la même période de 2009.

Le secteur manufacturier du Kenya a largement contribué à l'ensemble de la production et des profits tirés de l'exportation en 2010 et possède un fort potentiel de création d'emplois. Il est dominé par l'industrie alimentaire. La crise post-électorale avait exercé une forte influence sur ce secteur : après une croissance bien faible de 3.6 % en 2008, il s'est effondré à 2 % en 2009. Ces résultats négatifs étaient principalement dus au coût élevé de production, à la concurrence des importations bon marché, à une forte imposition et à un financement par le crédit réduit au minimum. Une meilleure stabilité des ressources en énergie a permis au secteur de rebondir en 2010. Il a connu une croissance de 7.8 % au troisième trimestre contre une baisse d'un demi-point l'année précédente.

La croissance du secteur manufacturier découle en premier lieu de l'essor soutenu de l'industrie alimentaire, des boissons et du tabac, qui ont enregistré un gain de 12 % au troisième trimestre 2010 contre une baisse de 1 % à la même période de 2009. La production de ciment a augmenté de 11.4 % entre 2009 et 2010. En parallèle, un secteur informel en expansion pratique la fabrication à petite échelle d'articles ménagers, de pièces détachées automobiles et d'outils agricoles. En 2011, l'entrée du Kenya dans la CAE pourrait bénéficier au secteur manufacturier, car les entreprises kenyanes sont jugées plus compétitives que leurs concurrentes régionales.

Le secteur du bâtiment et de la construction a été exemplaire depuis 2005. Avec son programme de développement des infrastructures, le gouvernement a investi dans les réseaux routiers et la construction de logements bon marché. La demande annuelle du secteur immobilier, estimée à environ 150 000 logements, dépasse largement l'offre, qui représente seulement 35 000 logements, soit un déficit annuel de 115 000 unités. Malgré de grandes opportunités, les prêts au secteur immobilier ont représenté 8.4 % du montant total des crédits accordés par les banques et les sociétés de prêts immobiliers en 2010, contre 12.2 % en 2009. En vue de faciliter l'accès à des logements adéquats pour la population croissante du Kenya, la loi de finances 2010 a proposé de modifier la législation bancaire. La modification proposée permettrait aux sociétés de prêts immobiliers de gérer des comptes courants et aux banques d'avancer jusqu'à 40 % de leurs dépôts disponibles pour l'achat, l'amélioration de l'habitat ou l'aménagement du territoire. Cette dernière proposition représenterait une hausse par rapport au ratio effectif de 25 %.

Politique budgétaire

En 2010, le gouvernement a poursuivi la mise en place de son programme de stimulation économique en finançant des projets publics dans les domaines de l'agriculture, des services, des infrastructures, de la santé et de l'éducation ainsi que différentes initiatives locales par l'intermédiaire du Fonds de développement pour les circonscriptions et des fonds sectoriels (le fonds pour la jeunesse et le fonds pour les femmes). Pour atténuer l'impact des multiples chocs, le gouvernement a assoupli ses politiques macroéconomiques. Le solde budgétaire total hors dons a enregistré un déficit de 7.2 % du PIB à la fin de l'exercice 2009/10, contre -4.8 % du PIB pour l'exercice 2008/09. Les recettes fiscales totales de l'État pour l'exercice 2009/10 se sont élevées à 548.1 milliards KES et ont donc été inférieures à l'objectif fixé de 586.0 milliards KES. Les recettes fiscales totales ont représenté 12 % du PIB au cours de l'exercice 2009/10, contre 21 % du PIB en 2008/09.

Les dépenses publiques totales pour l'exercice fiscal 2009/10 ont augmenté de 21.7 % à 725.2 milliards KES (soit 30.1 % du PIB) pour un objectif de 791.4 milliards KES. Cette insuffisance a été attribuée à une absorption plus faible par les ministères des dépenses courantes et des dépenses de développement. D'une part, les dépenses courantes se sont montées à 510.5 milliards KES, en deçà de l'objectif fixé à 536.3 milliards KES. Cela représente un taux d'exécution budgétaire de 95 %. L'insuffisance des dépenses courantes par rapport à l'objectif prévu est due aux dépenses de fonctionnement et de maintenance. D'autre part, les dépenses de développement ont été exécutées à 84 % de l'objectif initial.

Le financement externe cumulé à la fin de l'exercice 2009/10 a représenté un emprunt net de 22.4 milliards KES, contre 11.7 milliards KES en 2008/09. Le total des décaissements, y compris les crédits ouverts, a atteint 39.8 milliards KES, soit un montant inférieur à l'objectif fixé de 66.5 milliards KES. La dette publique a augmenté de 1075.7 milliards KES fin septembre 2009 à 1294.4 milliards KES fin septembre 2010.

De janvier à septembre 2010, la dette intérieure a augmenté de 28 % par rapport à la même période de 2009. Le stock de bons du Trésor à court terme a augmenté de 5.8 % tandis que les obligations du Trésor à long terme ont augmenté de 24.5 %. La dette publique extérieure s'est accrue, passant de 525.5 milliards KES en décembre 2009 à 589.7 milliards KES en septembre 2010. La notation financière (Fitch) pour 2010 s'est maintenue à B+ pour la dette extérieure à long terme, B pour la dette extérieure à court terme et BB- pour la dette extérieure à long terme libellée en monnaie locale.

Les paiements effectués à des agences externes au titre du service cumulé de la dette s'élevaient à la fin du mois de septembre 2010 à 8.6 milliards KES : 81.2 % en capital et 18.8 % en intérêts. Pour le premier trimestre de l'exercice 2010/11, les dépenses de l'État en intérêts et autres charges liées à la dette intérieure ont augmenté à 16.2 milliards KES, de 14.1 milliards KES au premier trimestre de l'exercice 2009/10. Pour l'exercice en cours, les estimations budgétaires montrent que l'endettement intérieur s'élèvera à 3.8 % du PIB tandis que l'endettement extérieur représentera 3 % du PIB. Selon les projections, le ratio de la dette intérieure brute sur le PIB va s'accroître, passant de 24.2 % en juin 2010 à 27.1 % en juin 2011.

Pour l'exercice 2010/11, le gouvernement entend endiguer l'augmentation des dépenses grâce à une meilleure gestion des finances publiques conjuguée au maintien de fortes recettes fiscales. De plus, la composition des dépenses sera recentrée sur des dépenses d'investissement à la place des dépenses courantes. Les prévisions budgétaires pour 2011 tablent sur des recettes totales représentant 24.9 % du PIB et des dépenses globales à 31.6 % du PIB. Les dépenses courantes totales sont estimées à 21.3 % du PIB, en augmentation par rapport aux 20.9 % enregistrés sur l'exercice 2009/10. Les dépenses totales de fonctionnement attendues s'élèveraient à 11.7 % du PIB, contre 8.9 % en 2009/10. Le surplus de dépenses visera à soutenir les infrastructures par la réduction des contributions des entreprises et l'encouragement de l'investissement dans le secteur privé.

Le déficit budgétaire global (après dons) devrait s'aggraver, passant de 5.8 % du PIB en 2010 à 6.9 % en 2011. Le gouvernement envisage de couvrir ce déficit par un recours au financement externe (3 % du PIB) et à l'emprunt intérieur (3.8 %), dont des obligations de financement des infrastructures pour 1.1 % du PIB. À moyen terme, le gouvernement projette de réduire le déficit budgétaire à 5 % du PIB et de ramener le ratio dette sur PIB aux environs de 45 %. La stratégie de gestion de la dette aura pour but de diversifier les sources de financement en privilégiant les emprunts à long terme et les prêts concessionnels.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	19.8	22.5	23.4	23.3	24.9	24.5	23.7
Recettes fiscales	17.7	19.6	20.4	20.7	21.3	21.1	20.8
Recettes pétrolières	0	0	0	0	0	0	0
Dons	0.7	0.9	1.3	0.8	1.3	1.2	0.8
Autres revenus	1.5	2	1.7	1.8	2.4	2.2	2.1
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	22	23.4	28.6	28.7	30.8	31.3	30.7
Dépenses courantes	19.3	18.7	21.8	21.2	20.3	21.9	21.2
Sans les intérêts	16.3	16.2	19.3	18.8	17.7	19.1	18.8
Salaires	7.6	7.4	7.5	7.1	7	7	6.7
Biens et services	4.4	5.8	8.2	7.9	7.2	8.3	8.3
Intérêts	3	2.5	2.5	2.4	2.6	2.7	2.4
Dépenses en capital	2.6	4.7	6.7	7.4	10.3	9.4	9.4
Solde primaire	0.8	1.6	-2.7	-3	-3.2	-4.1	-4.7
Solde global	-2.2	-0.8	-5.2	-5.4	-5.8	-6.8	-7.1

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Année Fiscale Juillet (n-1)/Juin(n)

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417309>

Politique monétaire

La Banque centrale du Kenya a mis en place une politique monétaire flexible en 2010. Elle vise à contenir l'inflation en fixant un objectif d'inflation de 5 %. Ceci devrait préserver la stabilité des taux d'intérêt à long terme et la compétitivité des taux de change. La Banque centrale a soutenu l'activité économique en facilitant l'accès du secteur privé au crédit. Elle a abaissé son taux directeur à quatre reprises, soit une réduction totale de 100 points de base en 2010 : de 7 % en janvier 2010 à 6 % en juillet. De plus, la Banque centrale a réduit le coefficient de trésorerie de 6 % à 5 % au cours du premier semestre 2010.

Avec de telles mesures, le gouvernement espère relancer le crédit et stimuler l'économie par une hausse de la consommation intérieure. Cette stimulation monétaire a porté ses fruits, améliorant l'accès du secteur privé au crédit et rétablissant la croissance de la consommation. Le crédit alloué au secteur privé a enregistré une hausse spectaculaire de 17 % au premier semestre 2010. La majeure partie de cette augmentation a été absorbée par le crédit aux ménages, qui a cru de 30 % sur la même période.

La Banque centrale a mis en place des agences bancaires en 2010 afin d'améliorer l'accès au financement de la majorité des petits entrepreneurs kenyans et d'atténuer le coût élevé des services financiers. Selon les directives sur la banque de détail adoptées en 2010, les banques sont autorisées à mener des activités bancaires par l'intermédiaire d'agents tels que des stations-service, des magasins, des opérateurs de télécommunication, des pharmacies et des entrepreneurs individuels. Cependant, la compétence de ces entités exclut l'évaluation du client et l'approbation des prêts. La différence d'information entre les emprunteurs et les banques est un autre facteur contribuant à l'application de primes élevées par les banques. Pour réduire cette disparité et promouvoir un crédit moins cher, la Banque centrale a créé un mécanisme de partage de l'information relative au crédit. Le premier bureau de référence au crédit a été ouvert en février 2010.

L'inflation a diminué de façon très importante, passant de 19.5 % en novembre 2008 à 3.1 % en octobre 2010 grâce à une gestion macroéconomique forte et prudente conjuguée à une conjoncture favorable (baisse des prix du pétrole et amélioration de l'approvisionnement alimentaire). Le Kenya est parvenu à son plus faible taux d'inflation depuis 2003 avec un indice d'inflation des prix à la consommation de 4 % en 2010. Pour 2011, la Banque centrale vise un objectif d'inflation limité à 5 % et des taux d'intérêt stables. Pour y parvenir, il est nécessaire de traiter les pressions inflationnistes dues au redressement de l'activité économique ainsi qu'à l'accélération des dépenses publiques.

La monnaie nationale s'est dépréciée par rapport au dollar tout au long de 2010 et a remonté face à l'euro au cours du premier semestre 2010. Pour 2011, la Banque centrale vise à assurer des taux de change compétitifs qui devraient promouvoir le développement du secteur privé.

Position extérieure

En 2009, la balance des paiements est redevenue positive après avoir connu des performances négatives en 2008. Le compte courant et le compte d'investissement ont enregistré des augmentations de 31.7 milliards KES et 13.6 milliards KES respectivement. L'accroissement de l'investissement et des capitaux étrangers directs a permis une amélioration de la balance globale des paiements qui a enregistré un excédent de 75.2 milliards KES, contre un déficit de 33.2 milliards KES en 2008. En 2010, le redressement progressif de l'économie mondiale a permis au Kenya de maintenir un déficit relativement restreint en compte courant et une augmentation supplémentaire de l'excédent du compte d'investissement. La balance globale des paiements du Kenya s'est améliorée en passant d'un excédent de 131 millions USD de janvier à août 2009 à 362 millions USD au premier semestre 2010.

Les principales exportations au premier semestre 2010 ont été le thé (23.6 %), l'horticulture (14.5 %), les biens manufacturés (12 %), les matières premières (4.4 %), le café (3.9 %) et les produits pétroliers (2.2 %). L'amélioration des cours internationaux des produits de base et l'augmentation de la production intérieure ont conduit à un accroissement de la valeur des exportations de marchandises de 8.4 % entre août 2009 et août 2010. Cette hausse provient principalement des exportations de thé, dont la valeur a augmenté de 37.5 %. Sur la même période, les recettes tirées des autres exportations ont aussi augmenté. Les exportations de produits horticoles sont passées de 673 millions USD à 709 millions USD. Les exportations de produits pétroliers ont crû de 21.7 %, de 91 millions USD en août 2009 à 110 millions USD en août 2010.

Près de la moitié (46 %) des exportations jusqu'au mois d'août était destinée à des pays africains, principalement l'Ouganda (12.4 %), la Tanzanie (8.4 %), l'Égypte (4.5 %) et le Soudan (4.3 %). En dehors de l'Afrique, le Kenya a principalement exporté en direction du Royaume-Uni (10.7 %), des Pays-Bas (6.9 %), des États-Unis (4.5 %), du Pakistan (4.5 %) et des Émirats arabes unis (EAU, 4.4 %).

L'augmentation de la valeur des importations de pétrole et des biens manufacturés a accru le montant des importations au premier semestre de 10.1 % entre 2010 et 2009. Les importations de pétrole ont augmenté de 23.6 % et celles de biens manufacturés de 20 %. La hausse des importations de machines et d'équipements de transport atteint 10.8 %. En 2009, la part des importations en provenance de pays africains était de 12.2 %. Les importations du Kenya proviennent essentiellement des Émirats arabes unis (13.7 %), de l'Inde (11.0 %), de la Chine (10.7 %), de l'Afrique du Sud (6.9 %), du Japon (6.1 %), des États-Unis (5 %) et du Royaume-Uni (4 %). Sur le total des importations annuelles jusqu'en août 2010, 2 % provenaient de la CAE et 3.9 % du Marché commun d'Afrique orientale et d'Afrique australe.

Le Kenya importe du pétrole brut et le raffine pour son usage intérieur et pour l'exportation. Au cours des cinq dernières années, le volume de produits pétroliers importés a augmenté de 3.5 millions de tonnes en 2004 à 4.7 millions de tonnes en 2009. En parallèle, les exportations de produits pétroliers sont passées de 37 400 tonnes en 2004 à 216 100 tonnes en 2007 pour redescendre à 88 700 tonnes en 2008. Elles ont de nouveau augmenté en 2009 à 112 500 tonnes.

Le déficit des échanges de services s'est amélioré : sur la période de référence janvier-août, il est passé de 1.96 milliard USD en 2009 à 1.78 milliard USD en 2010. Les profits tirés du tourisme et des services de transport sont les principales raisons de cette amélioration. L'augmentation de la valeur des importations du Kenya a contribué à détériorer le déficit des échanges de marchandises sur la même période, de 5.84 milliards USD en 2009 à 6.50 milliards USD en 2010. Par conséquent, le déficit du compte courant est passé de 5.3 % du PIB en 2009 à 7.8 % du PIB en 2010.

Les principales sources d'investissements directs étrangers ont été l'Australie (16 milliards KES), Israël (4 milliards KES), le Royaume-Uni (738 millions KES) et l'Inde (434.3 millions KES). Au titre des dons étrangers, des engagements à hauteur de 40.4 milliards KES ont été reçus pour l'exercice 2010/11. Les envois de fonds de

juin 2009 à juin 2010 sont estimés à 600 millions USD (excédant les investissements directs étrangers et les flux d'aide combinés). Ces fonds en direction du Kenya constituent une source importante de devises, même si les montants reçus servent principalement à faire face aux besoins quotidiens.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

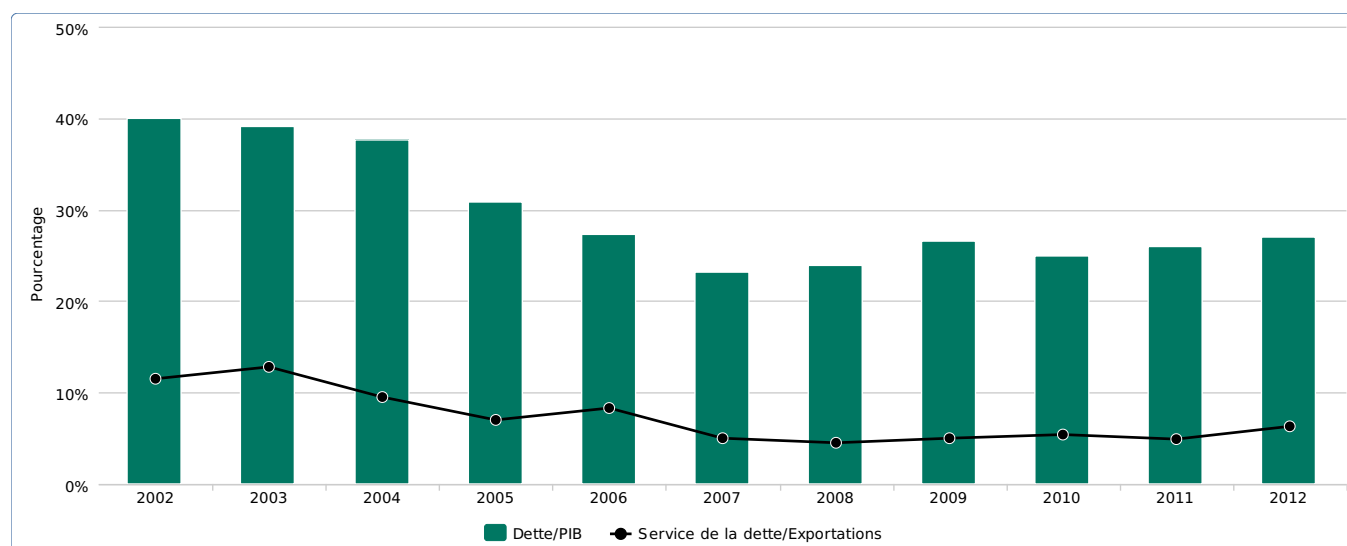
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-7.6	-15.7	-18.8	-19.5	-20.9	-21.5	-21.1
Exportations de biens (f.o.b.)	16.5	15.2	16.8	15.2	16.4	17	16.8
Importations de biens (f.o.b.)	24.1	30.9	35.6	34.7	37.2	38.5	37.9
Services	2.6	4.6	4.6	6.6	5.4	5.5	5.4
Revenu des facteurs	-1.1	-0.5	-0.2	-0.2	0	-0.1	-0.1
Transferts courants	5.2	7.8	7.8	7.8	7.8	7.6	6.7
Solde des comptes courants	-0.9	-3.8	-6.6	-5.3	-7.8	-8.5	-9.1

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418278>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412046>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

En 2010, le rapport de la Banque Mondiale *Doing Business* sur le climat des affaires classait le Kenya au 98^e rang sur 183 pays, soit un recul de trois places par rapport à 2009. Les contraintes majeures rencontrées par les petites et moyennes entreprises (PME) en 2010 sont la médiocrité des infrastructures, les risques politiques, les difficultés de recrutement de personnel qualifié et l'accès au crédit et aux financements adéquats. Le programme de stimulation économique du gouvernement a joué un rôle important dans le développement de projets d'infrastructures et dans la mise en place de crédits pour les PME. Les autorités ont rationalisé le secteur financier en réglementant les institutions de microcrédit. Le budget 2010/11 inclut une loi de réglementation des activités commerciales pour empêcher les organismes de régulation d'établir des charges et des frais arbitraires. Ces mesures visent à remédier aux principales contraintes rencontrées par les entreprises et à promouvoir la croissance du secteur privé.

Le secteur bancaire kenyan a enregistré de bons résultats en 2010. Le total des actifs des banques a augmenté de 22.6 % entre juin 2009 et juin 2010. La croissance des actifs est due à une augmentation des dépôts, des profits mis en réserve et des injections de capitaux. De juin 2009 à juin 2010, les prêts improductifs ont décliné de 7.9 %, le total des dépôts s'est accru de 27.8 %, les capitaux et réserves du secteur bancaire ont augmenté de 25.6 %. Dans le même temps, le ratio capital total/actifs pondérés en fonction des risques a seulement diminué de façon marginale, passant de 19.8 % à 19.6 %. Les bénéfices avant impôts du secteur bancaire ont augmenté de 41.9 % au cours de la même période.

La bonne performance de l'économie kenyanne et le redressement progressif de l'économie mondiale en 2010 ont contribué à un rebond des échanges à la bourse de Nairobi (NSE). L'indice boursier NSE 20 a augmenté de 55 % entre septembre 2009 et octobre 2010. La capitalisation boursière a connu une hausse de 58.3 % sur la même période. De janvier à novembre 2010, les échanges d'obligations ont atteint 460 milliards KES, contre 110 milliards KES sur l'année 2009, soit une augmentation de 316 %.

L'année 2010 se caractérise par de très importantes émissions de droits. Jusqu'en octobre 2010, 16 milliards KES ont été levés par émission de droits à la NSE, suivant les augmentations de capital de sociétés cotées. Cela représente 56 % du montant total levé depuis 1988, qui s'établit à 28 milliards KES. Au cours de l'année, TPS Serena, le groupe Kenya Commercial Bank, Standard Chartered Bank et KPLC ont accru leur capital par émission de droits. TPS Serena a levé 1.60 milliard KES sur 1.18 milliard KES initialement prévu, tandis que KBC a levé 12.50 milliards sur les 15 milliards visés. Standard Chartered Bank a dépassé son objectif de 1.88 milliard KES avec 2.50 milliards KES d'émissions de droits. Les fonds levés visaient à conclure le rachat d'une société de garde de biens à sa rivale Barclays Bank. La banque a utilisé les produits excédentaires pour renforcer son bilan.

Autres développements récents

Le budget 2010/11 a mis l'accent sur le développement agricole et rural, reconnaissant l'importance de l'agriculture dans le PIB (23 %), sur l'emploi et sur les exportations. Cette stratégie vise principalement à assurer les moyens de subsistance en zones rurales, la sécurité alimentaire et l'emploi. Le gouvernement envisage d'encourager l'agriculture par l'amélioration de l'agro-industrie, de la valeur ajoutée et de la pénétration des marchés, par le développement de l'accès au crédit et aux intrants bon marché, et par la promotion de la recherche et de la formation. Les infrastructures essentielles étaient un autre élément majeur du budget 2010/11. Le gouvernement va continuer d'augmenter ses investissements dans les réseaux de transport, les routes et les ports ainsi que dans l'approvisionnement en énergie. Le budget de développement pour la construction du réseau routier a été abondé de 78.6 milliards KES. Un montant de 34.1 milliards KES est consacré à la diversification des sources d'énergie, principalement par l'expansion du système national de distribution et le développement de la géothermie.

Le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) se porte très bien et a activement contribué à la croissance économique ces dernières années. Telkom Kenya est le principal opérateur de téléphonie fixe du Kenya. En raison d'une concurrence intense, la société a diversifié son offre, notamment avec des services évolués de communication voix et données. En 2010, Telkom Kenya comptait environ 460 000 abonnés à ses services de téléphonie fixe et de connexion AMDC sans fil. Au premier semestre 2010, le nombre de lignes fixes s'élevait à 234 522, soit une baisse de 5.4 % par rapport à la même période de 2009. Dans le même temps, le nombre d'abonnements à des lignes fixes sans fil a chuté de 46.2 %. Cette baisse des abonnements aux lignes fixes traduit l'augmentation de l'offre de téléphones mobiles plus pratiques et meilleur marché.

Selon un rapport, à la fin du mois de juin 2010 le taux de pénétration des services de téléphonie mobile était de 51.2 pour 100 habitants, ce qui reste inférieur à la moyenne mondiale de 67 pour 100 habitants. Le service de

virement par téléphone mobile est une innovation kenyane qui a connu un succès extraordinaire au fil des années. Safaricom et Airtel sont les principaux fournisseurs de ce service assuré par le biais de M-pesa et Zap, respectivement. Orange Kenya a lancé son service de virement « Orange Money » en 2010. Les abonnés aux services de virement par téléphone mobile sont passés de 5.5 millions en décembre 2008 à 7.7 millions en décembre 2009. Le service aurait attiré plus de 13.5 millions d'abonnés jusqu'en novembre 2010.

Le marché de l'Internet poursuit son essor en 2010. De janvier à juin 2010, selon les estimations, il y avait 7.8 millions d'utilisateurs d'Internet au Kenya contre 3.6 millions d'utilisateurs au cours de la même période en 2009. Cette augmentation s'explique principalement par l'amélioration de l'accès aux services internet sur les téléphones mobiles. Au premier semestre 2010, le pays comptait 3.1 millions d'abonnés à Internet, soit une hausse de 69.8 % par rapport au nombre d'abonnés sur la même période de 2009, estimé à 1.8 million. Les services de données mobiles restent prédominants : les abonnements internet par GPRS/EDGE et 3G représentent 99 % de l'ensemble. La Commission des communications du Kenya a accordé en 2010 une licence 3G à Orange Kenya. Le nombre d'abonnés a donc augmenté en raison des innovations réalisées par les opérateurs pour faciliter l'accès à Internet (PC standard, téléphone mobile et modems haut débit portables). Les effets du câble Seacom sur les prix de l'Internet tardent à se faire sentir, car les investisseurs récupèrent leurs investissements avant de baisser les prix.

Partenaires économiques émergents

Les partenaires commerciaux historiques du Kenya sont principalement situés en Europe (Allemagne, Pays-Bas et Royaume-Uni) et en Afrique de l'Est (Ouganda, Tanzanie). Les États-Unis ont, semble-t-il, joué un rôle mineur dans les relations commerciales avant 1999. Le Pakistan et l'Inde ont augmenté leur part dans les échanges avec le Kenya de façon continue au fil des ans. Pour ses exportations, le Kenya s'est concentré sur les marchés africains avec le Rwanda et l'Égypte comme cibles principales. Pour ses importations, le Kenya a récemment élargi ses relations commerciales avec les États-Unis, l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Iran, le Japon, Singapour et la Chine. S'agissant des investissements directs étrangers, le pays s'est montré l'un des plus ouverts d'Afrique depuis son indépendance. Historiquement, les principales sources d'IDE ont été le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Inde ainsi que d'autres pays européens tels que l'Italie, les Pays-Bas et la France.

Le début des relations commerciales entre l'Inde et le Kenya date d'avant l'indépendance, avec des voyages de marchands. Indira Gandhi a participé aux célébrations de l'indépendance du pays en 1963. En 1981, l'Inde et le Kenya se sont mutuellement accordé le statut de « nation privilégiée » dans le cadre d'un accord commercial. En 1989, les deux pays ont signé une convention visant à éliminer la double imposition. Récemment, les partenariats d'investissement et d'échange entre les deux pays ont donné lieu à une nouvelle vague d'investissement. Les secteurs dans lesquels les sociétés indiennes ont majoritairement investi sont la pétrochimie, la chimie, les télécommunications et la floriculture. Bharti Airtel (télécoms), Essar (télécoms et raffinage), Tata Africa (automobile, industrie pharmaceutique, technologies de l'information, etc.) et Reliance (produits pétroliers) illustrent les investissements récents effectués par des sociétés indiennes.

En 2010, l'Inde est le sixième partenaire commercial du Kenya par ordre d'importance. Le Kenya exporte principalement des légumes, du carbonate de sodium, du thé, du métal et du cuir vers l'Inde. Il importe des produits pharmaceutiques, des machines, des produits sidérurgiques, des automobiles et des dispositifs de transport d'électricité. L'aide officielle de l'Inde au développement est limitée et prend la forme de prêts et de crédits. Un prêt de 50 millions INR a été accordé au gouvernement du Kenya en 1982 en plus des lignes de crédit ouvertes par EXIM Bank of India à l'Industrial Development Bank. En novembre 2010, à l'occasion de la visite du Premier ministre kenyan en Inde, un accord portant sur une ligne de crédit de 61.6 millions USD par EXIM Bank of India au gouvernement du Kenya a été signé. Elle est affectée au secteur du transport d'électricité. La coopération indienne prévoit également l'attribution annuelle de plus de 100 bourses d'études par le gouvernement indien à des ressortissants Kenyans.

Depuis le début des années 2000, le Kenya a établi de nouveaux partenariats économiques avec des pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient. Depuis son arrivée au pouvoir en janvier 2003, la NARC (National Alliance Rainbow Coalition) s'est efforcée d'intensifier les relations commerciales avec les pays orientaux. Le gouvernement a conclu des partenariats commerciaux et économiques avec cinq pays du Moyen-Orient et d'Asie (Chine, Iran, Émirats arabes unis, Japon et Singapour), mais la Chine reste son partenaire économique le plus important.

La Chine a été le quatrième pays à reconnaître l'indépendance du Kenya en 1963. Elle a fait de ce pays son point d'entrée en Afrique. De nouvelles relations économiques plus poussées entre les deux nations ont commencé en 2005 avec la visite du président Kibaki en Chine. L'événement marquant de ce voyage fut la signature d'un accord portant sur cinq domaines : une aide officielle au développement des infrastructures et de l'énergie ; des services d'aviation étendus ; une assistance technique à l'évaluation, la classification et la mise en place de normes pour les produits industriels ; et la modernisation des équipements de la société audiovisuelle Kenya Broadcasting Corporation (KBC). Conséquence directe de ces accords, les importations en provenance de Chine ont crû de 224.5 %, de 23 milliards KES en 2005 à 74.5 milliards KES en 2009. Les importations de Chine entre janvier et novembre 2010 se sont montées à 110.1 milliards KES faisant de la Chine la première source d'importations, devant les EAU (108.4 milliards KES) et l'Inde (82.9 milliards KES).

Les investissements directs chinois au Kenya se sont également intensifiés. Entre 2004 et 2007, la Chine a investi 2.5 milliards KES. En 2009, les IDE en provenance de Chine s'élevaient à 530 millions KES contre 53.4 millions en 2008. Les sociétés chinoises sont actives dans les secteurs de la construction, du tourisme et de la production manufacturière. Il y a actuellement 96 projets d'investissement entrepris par les Chinois, principalement des projets de construction de routes, qui emploient une main-d'œuvre d'environ 9 000 Kenyans. Un nombre croissant de PME chinoises spécialisées dans la réparation et l'entretien automobiles, l'ameublement, les équipements de construction et les machines agricoles se sont également établies au Kenya.

La Chine fournit au Kenya une aide monétaire et non monétaire, exclusivement attribuée sur la base de projets. Elle soutient les infrastructures, les équipements et les usines, les formations universitaires et techniques, l'aide humanitaire et le dédouanement. La part de l'aide chinoise est devenue significative en 2002 lorsqu'elle a dépassé 1 % de l'aide totale au développement reçue par le Kenya. En 2005, la part chinoise de l'aide au

développement a augmenté de 8.25 %, plaçant la Chine au deuxième rang des donneurs bilatéraux. La politique d'aide au développement de la Chine se distingue de celle des partenaires traditionnels du Kenya en ce qu'elle s'adapte plus aisément aux contraintes politiques intérieures. Aucune condition préalable ne détermine l'attribution de l'aide, hormis la reconnaissance officielle de l'appartenance du Taipei chinois à la Chine selon le principe de la Chine unique, et le recours à des sociétés et fournitures chinoises.

Les échanges entre les Émirats arabes unis et le Kenya s'accroissent très rapidement. Entre 2004 et 2009, les exportations du Kenya vers les EAU ont augmenté de 2.4 milliards KES à 10.7 milliards KES, soit une hausse de 347 %. Cependant, la plupart des échanges favorisent les EAU, car le Kenya importe beaucoup plus. Entre 2005 et 2009, les importations en provenance des EAU ont augmenté de 42.8 %, passant de 62.8 milliards KES à 89.7 milliards KES. Principal fournisseur de pétrole du Kenya, les EAU sont aussi très prisés des Kenyans pour leurs achats : ils y voyagent régulièrement pour acquérir des appareils ménagers, des équipements électroniques de bureau, des pièces détachées automobiles et des véhicules. Bien que les EAU contribuent largement aux importations et exportations, ils ne pratiquent pas du tout d'investissements directs.

Israël est un partenaire émergent qui investit significativement au Kenya. Malgré une baisse antérieure des IDE en provenance d'Israël, de 800 millions KES entre 2004 et 2008 à seulement 78 millions KES en 2009, ces flux ont grimpé en flèche en 2010, à près de 4 milliards KES. Globalement, Israël a contribué à la création de 701 emplois locaux entre 2004 et 2010. Israël a continuellement investi dans le secteur agricole au fil des ans, principalement dans les engins et l'irrigation.

Les relations commerciales et d'investissement entre l'Australie et le Kenya sont limitées, mais l'Australie commence à manifester un intérêt pour les minerais kenyans et l'industrie des ressources pétrolières en 2010. Flow Energy Limited a entamé des explorations sur la côte kenyane en quête d'éventuels gisements de pétrole et de gaz à Lamu. Cela représente une grande partie des 16 milliards KES investis par les Australiens au Kenya en 2010. Les perspectives pétrolières permettent d'envisager l'Australie comme un futur investisseur majeur au Kenya. Un accord pétrolier entre le Kenya et l'Iran, en vertu duquel l'Iran pratique des prix de vente plus attractifs, a provoqué un bond des échanges en 2007.

Contexte politique

Les irrégularités des élections de 2007 ont engendré une vague de violence à travers le pays. En 2008, un accord de partage du pouvoir a été signé entre le Président Kibaki et l'opposition, suivi de la formation en avril d'une coalition gouvernementale de 42 membres. De nouveaux ministères ont été créés pour la coopération au développement, le développement du Kenya du Nord et le développement de la métropole de Nairobi. L'accord de partage du pouvoir prévoyait un programme de réformes. Le but de la réforme constitutionnelle est de renforcer l'efficacité de l'équilibre des pouvoirs. La loi de révision constitutionnelle de décembre 2008 a lancé le processus de rédaction de la constitution. Lors d'un référendum organisé en août 2010, les Kenyans ont exprimé un large soutien à la nouvelle constitution, approuvée à 66.9 % des voix.

La nouvelle constitution maintient le système présidentiel kenyan, mais établit de nouveaux contre-pouvoirs à l'exécutif et envisage un processus de décentralisation. Ces réformes vont se mettre en place progressivement par le vote de lois supplémentaires au cours des cinq prochaines années. La Cour pénale internationale (CPI) instruit les allégations de crimes perpétrés durant les violences post-électorales de 2007. Le 15 décembre 2010, la Cour a inculpé six responsables politiques kenyans, y compris le ministre des Finances et le vice-premier ministre en poste. L'issue de ces inculpations et les élections de 2012 font peser de nouveaux risques sur les perspectives de développement économique du Kenya.

En matière de gouvernance, l'indice Ibrahim de gouvernance africaine publié par la fondation Mo Ibrahim place le Kenya à la 6^e place. Le pays a obtenu de mauvais résultats s'agissant de la sécurité des personnes, la responsabilité, la corruption et les infrastructures. De nombreux appels à une transparence renforcée dans la sphère publique ont été lancés. Le ministre des Finances a reconnu que la corruption détournait une large part du budget national, environ un tiers, et entamait les ressources des communautés censées en bénéficier. Le pays a réalisé un score de 2.1 sur une échelle de 10 (très intègre) à 0 (très corrompu) selon l'indice 2010 de perception de la corruption calculé par Transparency International. Le Kenya se classe ainsi 154^e sur 178 pays.

Contexte social et développement des ressources humaines

Des progrès modestes ont été accomplis dans la réalisation de la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le pays ne semble pas en mesure de d'éradiquer l'extrême pauvreté (1^{er} OMD) d'ici à 2015, bien que le taux de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté ait réellement baissé, de 56 % en 2000 à 46.9 % en 2008/09. Des taux d'inflation élevés entre 2003 et 2009 ont érodé le pouvoir d'achat des Kenyans, avec des effets dévastateurs pour les pauvres et les plus vulnérables. La pauvreté persistante et le chômage, particulièrement chez les jeunes, restent des enjeux majeurs.

L'indicateur du développement humain (IDH), qui s'échelonne de 0 à 1, a progressé au Kenya de 0.464 en 2009 à 0.470 en 2010. Ils se situent à 0.389 en Afrique subsaharienne et à 0.624 dans le monde. Le Kenya appartient au groupe de pays dont le développement humain est le plus bas et se classe 128^e sur 169. L'indicateur de développement de la jeunesse (IDJ) évalue le degré d'insertion et d'intégration sociale de la jeunesse en termes d'éducation, de santé et de revenus. L'IDJ du Kenya, à 0.5817 en 2009, est légèrement inférieur à son IDH. Si l'on examine la composition de cet indice, le revenu paraît être le défi le plus important avec un indice de revenu des jeunes de 0.44. Pour répondre au problème du chômage et du manque de qualification des jeunes, le gouvernement a institué un conseil national de la jeunesse pour mettre en œuvre une politique spécifique en la matière.

Il est très probable que le Kenya réalise le 2^e OMD, l'enseignement primaire universel, d'ici à 2015 : le taux d'alphabétisation des adultes est de 73.6 % en 2010, avec un taux brut de scolarisation de 59.6 %. Le nombre moyen d'années de scolarisation pour les adultes est de 7 ans et devrait atteindre 9.6 années pour les enfants. Afin d'améliorer la qualité de l'éducation, le gouvernement a investi pour instaurer la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire en 2009/2010 et projette d'allouer 2 milliards KES supplémentaires à ces programmes en 2010/11. Si certains changements sont effectués, le Kenya pourrait atteindre le 3^e OMD : la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La nouvelle constitution affirme le droit des femmes et des hommes à un traitement équitable et à l'égalité des chances. Selon la nouvelle constitution, chacun des 47 comtés doit élire une femme à l'Assemblée. En conséquence, au moins 16 % des parlementaires seront des femmes. Cela représente un progrès depuis les élections de 2007, où seules 15 femmes avaient obtenu un siège.

La réduction de la mortalité infantile (4^e OMD) a beaucoup progressé au Kenya, bien que cette baisse ne soit probablement pas suffisante pour atteindre pleinement cet objectif en 2015. La mortalité infantile est passée de 77 naissances pour 1 000 en 2003 à 52 pour 1 000 en 2009. Le taux de vaccination de 57 % en 2003 a atteint 77 % en 2008/2009. S'agissant de l'amélioration de la santé maternelle (5^e OMD), le taux de mortalité maternelle au Kenya s'est en réalité aggravé depuis 2003, atteignant 488 pour 1 000 en 2008/09. Des progrès importants sont nécessaires pour remettre le Kenya sur la bonne voie.

En dépit des progrès réalisés dans la lutte contre le VIH/sida et le paludisme (6^e OMD), ces maladies restent des problèmes majeurs pour le Kenya. Selon les estimations, le taux global de prévalence du VIH chez les Kenyans âgés de 15 à 64 ans s'établissait à 7.4 % en 2008. Le taux de prévalence chez les femmes de ce groupe était de 8.7 %, contre de 5.6 % chez les hommes. Selon les estimations, 1.33 million d'adultes kenyans étaient infectés par le VIH. Depuis 2007, le paludisme reste l'affection la plus courante et la plus grave en termes de morbidité et de mortalité. Elle représente aujourd'hui 20 % de l'ensemble des admissions dans les établissements de soins du Kenya. On estime que le paludisme a causé 20 % des décès des enfants jusqu'à cinq ans en 2010. Sur une population de 39 millions d'habitants, 25 millions risquent aujourd'hui de contracter le paludisme.

Les dispositifs de santé publique au Kenya sont un élément central des dépenses dans le domaine social. Les dépenses de santé ont beaucoup augmenté, de 23.8 milliards KES en 2007/08 à 30.5 millions KES en 2009/10. Mais les services de santé restent globalement insatisfaisants. On estime actuellement que 50 % des établissements de soins manquent d'électricité, d'eau et de services d'assainissement. Le nombre de médecins est de 17 pour 1 000 patients, celui des infirmières de 120 pour 1 000. Les résultats préliminaires de l'étude sur la santé et la démographie au Kenya, publiée en 2009, indiquaient que le taux de fertilité des Kenyanes âgées de 15 à 49 ans avait chuté de 8.1 en 1975 à 4.6 en 2008. Dans son budget 2010/11, le gouvernement a projeté d'allouer 1 milliard KES pour le recrutement de 15 infirmières et 5 techniciens de santé publique supplémentaires dans chaque circonscription.